

## RAPPORT

Au Conseil communal de Bullet

de la Commission des finances chargée de l'examen du projet de budget 2018

**Rapporteur** : Fanny Tinguely

**Membres** : Anna-Rita Pétermann  
Olivier Chablaix  
Patrick Aubort  
Marcel Champod  
Alexandre Genoud  
Louis Thévenaz

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les mardis 21 novembre et 28 novembre derniers afin de se déterminer sur le projet de budget 2018. Nous remercions, pour leurs explications et compléments d'informations fournis lors de la 1<sup>ère</sup> séance, M. Jean-Franco Paillard, syndic, M. Pierre Busset, Conseiller financier, Mme Marisa Leuba, boursière, et les Municipaux, Michel Borno, Serge Gander et Daniel Oguey.

M. Busset nous a rendu attentifs sur la péréquation suite à l'augmentation des impôts ainsi que la marge d'auto-financement.

### SITUATION GENERALE

Le budget 2018 présente un total de charges de CHF 4'211'500.-- pour des revenus de CHF 4'225'310.--, soit un excédent de revenu de CHF 13'810.--.

**Total des amortissements CHF 273'600.--.**

La marge d'autofinancement (résultat avant amortissements et mouvements de réserves) est de CHF 268'710.--.

Nous pouvons constater qu'il y a des mouvements des réserves.

Pour les charges, il s'agit d'un montant total de **CHF 27'400.--** qui se décompose comme suit :

- CHF 18'600.-- dans le compte 160.3804 Attribution fonds touristique
  - CHF 4'900.-- dans le compte 465.3813 Attribution à réserve épuration
  - CHF 3'900.-- dans le compte 810.3813 Attribution à réserve d'eau
- CHF 27'400.-- Total**

Pour les revenus, il s'agit d'un montant total de **CHF 46'100.--** qui se décompose comme suit :

- CHF 32'100.-- dans le compte 160.4810 Prélèvement sur réserve

- CHF 5'000.-- dans le compte 200.4809 Prélèvement provision débiteurs douteux
  - CHF 9'000.-- dans le compte 210.4809 Prélèvement provision débiteurs douteux
- CHF 46'100.-- Total**

La différence sur les mouvements de réserve (charges et revenus) se monte à CHF 18'700.--.

## QUESTIONS LIEES AUX COMPTES

**Compte 111.3657 Participations aux transports publics :** La Municipalité nous informe que le canton nous adresse une facture en fonction de comment nous sommes desservis en transports publics. Le montant total payé pour les transports publics et scolaires se monte à CHF 76'100.--. Au vu du montant payé, la Commission estime que le Canton pourrait faire un geste notamment pour des horaires plus étoffés et élargis.

**Compte 160 Tourisme :** Etant donné que les taxes de séjour ont été augmentées lors du dernier Conseil, la Commission espère que cela puisse renflouer la réserve du comptes Tourisme.

**Compte 210 Impôts :** L'augmentation des 3 points d'impôts selon la décision du dernier Conseil nous montre une augmentation de la défalcation d'impôts.

La Municipalité ainsi que M. Pierre Busset ont précisé que l'impôt spécial est l'impôt prélevé aux étrangers qui sont domiciliés en Suisse mais qui n'ont pas de revenu en Suisse.

La petite augmentation de l'impôt foncier est due au fait qu'il y a de nouvelles constructions sur le territoire communal.

**Compte 430 Réseau routier :** Dans le compte 220.4527, il y a un montant de CHF 177'000.-- dû à la péréquation des routes.

**Compte 320 Administration des forêts :** L'administration des forêts est déficitaire et nous demandons de bien vouloir tout mettre en œuvre pour ne pas péjorer la situation.

**Compte 323 Exploitation des forêts :** Nous avons pu constater que les forêts ne rapportent rien. Par conséquent, il serait judicieux de faire appel le moins possible à des tiers.

**Compte 341 Bâtiment les Planets :** Nous trouvons la Municipalité très optimiste concernant le Restaurant des Planets. Nous pensons qu'il serait bien, qu'au début, le montant de la location soit un prix de lancement et que par la suite les conditions de location évoluent.

**Compte 450 Elimination des déchets :** Il y a une diminution des ventes des sacs STRID du fait que nous pouvons les trouver dans les grandes surfaces. Il faut préciser que la taxe ordures a été augmentée en 2017 déjà.

**Compte 441 Cimetière :** Il est constaté que l'entretien du cimetière a augmenté. Ceci est dû au fait que la Commune a rénové le colombarium.

**Compte 720 Prévoyance sociale cantonale :** Avec l'augmentation des points d'impôts ainsi que l'augmentation de la taxe ordures, la péréquation devrait être encore plus favorable pour notre commune.

## REMARQUE FINALE

## REMARQUE FINALE

A cause de la LAT, le développement de la Commune va stagner, le nombre d'habitants ne va pas beaucoup augmenter, ce qui a pour incidence peu d'évolution dans les rentrées d'impôts.

## CONCLUSION

Fondé sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

## LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide d'approuver le budget 2018 tel que présenté.

Bullet, le 28 novembre 2017

Les membres :



Le rapporteur :

